

Espace social et criminalité : le cas d'une ville de taille moyenne, Sherbrooke

Jean-Pierre Thouez

Volume 23, numéro 60, 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021445ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021445ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Thouez, J.-P. (1979). Espace social et criminalité : le cas d'une ville de taille moyenne, Sherbrooke. *Cahiers de géographie du Québec*, 23(60), 357–370. <https://doi.org/10.7202/021445ar>

Résumé de l'article

La différenciation sociale de l'espace de Sherbrooke (Québec), ville de taille moyenne, a été dégagée à l'aide des techniques classiques de l'analyse factorielle. Les résultats révèlent l'intérêt de l'analyse factorielle oblique par rapport à celle en composantes principales. Les associations entre les aires sociales et les délits criminels sont ensuite analysées.

ESPACE SOCIAL ET CRIMINALITÉ : LE CAS D'UNE VILLE DE TAILLE MOYENNE, SHERBROOKE

par

Jean-Pierre THOUÉZ

*Département de Géographie, Université de
Montréal, C.P. 6128, Succ. A., Montréal
H3C 3J7*

RÉSUMÉ

La différenciation sociale de l'espace de Sherbrooke (Québec), ville de taille moyenne, a été dégagée à l'aide des techniques classiques de l'analyse factorielle. Les résultats révèlent l'intérêt de l'analyse factorielle oblique par rapport à celle en composantes principales. Les associations entre les aires sociales et les délits criminels sont ensuite analysées.

MOTS-CLÉS : Géographie sociale, espace social, délits criminels, analyse factorielle, Sherbrooke, Québec.

ABSTRACT

**Jean-Pierre THOUÉZ : Social Space and Criminality:
the Case of a Middle Size Town, Sherbrooke**

The social differentiation of space in Sherbrooke (Québec) a medium sized city, has been studied by using the classical techniques of factor analysis. The results demonstrate the interest of oblique factor analysis as opposed to factor analysis utilizing principal components. The relationships between social areas and criminal acts are analyzed.

KEY WORDS: Social geography, social space, criminal acts, factor analysis, Sherbrooke, Québec.

* * *

L'analyse traditionnelle du crime a été abordée du point de vue du criminel (essayer de découvrir les « causes » qui l'ont amené à commettre les actes illégaux), ou de la victime (analyse de causes spécifiques de leur distribution). La géographie du crime se rattache dans une large mesure à cette seconde démarche. Ce sont des sociologues, étudiants de Park et de McKenzie (école de Chicago), qui furent parmi les premiers à s'intéresser à la répartition spatiale du crime et à son interprétation. Par la suite, plusieurs chercheurs ont souligné l'importance des variations de la criminalité à l'intérieur des métropoles : Lund (Honolulu, 1930), Lottier (Detroit, 1938), White (Indianapolis, 1932), Schmid (Seattle, 1968), Lander (Baltimore, 1968), Chelton (Indianapolis, 1964), Bordua (Detroit, 1958-59), Polk (San Diego, 1967), Schmitt (Honolulu, 1956), Boggs (St. Louis, 1965), Lee et Egan (Denver, 1972). Cette démarche a été étendue à l'étude des variations entre les villes. Parmi les principales études citons celles de Ogburn (1935), Angell (1947), Schuessler (1962), Guinney (1966). Les travaux de P. Scott (1972), de Harries (1974), Pyle (1974), Hanson et al. (1976), Georges (1978), fournissent une excellente synthèse des études menées dans ce domaine.

L'apport de la géographie comme telle à la criminalité et aux activités judiciaires peut sembler tardif; pourtant, cet apport nous semble intéressant pour plusieurs raisons : le crime a une base spatiale, une localisation géographique pouvant être décrite à l'aide des méthodes cartographiques et statistiques; les théories en sociologie, en psychologie, en criminologie offrent de nouvelles problématiques de ce phénomène social auxquelles le géographe devrait être attentif; l'importance que l'on accorde à la criminalité intervient à travers un modèle culturel donné, à travers l'image-guide que les individus se construisent.

Dans cette étude, nous allons analyser les variations spatiales de la criminalité dans une ville de taille moyenne, Sherbrooke (85 000 habitants). Cette contribution de l'espace n'a de sens que dans la mesure où elle renvoie à un certain mode de vie social. En d'autres termes, le crime dans l'espace ne saurait être analysé sans référence à la structure sociale. En parlant de structure sociale nous nous intéressons à la composition sociale de l'espace urbain. De plus, nous considérons que la position de la structure sociale dans l'espace joue un rôle dans la production des activités criminelles. Avant d'aborder cette problématique, nous voudrions expliciter certaines notions et théories sur la criminalité.

LES INTERPRÉTATIONS DE LA CRIMINALITÉ

Pour de nombreux auteurs, le crime découle du changement social généré par les phénomènes d'urbanisation et d'industrialisation. L'opposition entre une société préurbaine et urbaine renvoie à l'existence de liaisons spécifiques entre l'espace et une formation sociale¹. Cette liaison simple aboutit à une analyse qui s'avère détachée du contexte social. H. Zehr (1976), dans une étude sur l'évolution de la criminalité au XIX^e siècle en France et en Grande-Bretagne, montre que les crimes contre la propriété et les crimes de violence ne sont pas directement reliés à l'urbanisation. Selon l'auteur, on doit distinguer deux périodes : avant 1840, les taux sont élevés; après on assiste à une certaine stabilisation des activités criminelles. Plusieurs raisons expliquent cette situation : dans la phase de pré-industrialisation-urbanisation, la population ouvrière est peu qualifiée, il s'agit d'immigrants récents, à revenus bas et variables, et dont les conditions de travail et de logement sont déplorables. Par conséquent, les conditions de vie de cette population ne reflètent guère ses attentes et ses besoins. Après 1840, on assiste à une amélioration relative des niveaux de vie. Ce n'est que dans les villes à forte croissance que les difficultés d'organisation soulèvent des problèmes.

Les observations effectuées entre 1900 et 1930 par l'école de Chicago, montrent que la criminalité affecte les mêmes secteurs géographiques (« natural areas ») malgré les changements dans les caractéristiques démographiques de la population durant cette période. La sous-alimentation, le manque d'hygiène, l'habitat vétuste, le manque de cohésion et de contrôle social, décrivent le profil écologique de ces entités géographiques. Plusieurs hypothèses, déduites de théories générales, fournissent une explication du comportement criminel. Sutherland (1947) porte son attention sur les motivations des individus amorcées par les besoins, c'est-à-dire créées par des déséquilibres. Cette notion de comportement moteur a été revue par Burgess et Akness (1966). Cohen (1955), dans une étude sur la délinquance juvénile, parle de « désir de paraître », de prestige (status discontent); pour Cloward et Ohlin (1960), le crime est perçu comme un « produit » de la cohésion sociale, de l'apprentissage dans le groupe (position discontent). Cette hypothèse est critiquée par Einstadter (1969) dans le cas des vols à main armée. Dans le premier cas, le comportement criminel serait une réponse rationnelle des individus dans leur évaluation des besoins et des moyens pour les satisfaire. Dans le second cas, le comportement criminel serait le résultat d'un apprentissage individuel et social. Suttles (1972) illustre la première approche en insistant sur les caractéristiques migratoires dans la formation de la personnalité nationale américaine. Selon la seconde démarche, la criminalité n'est pas le produit de la désintégration sociale mais la « création » de groupes, de communautés de support. Pour Fisher (1976), la criminalité est un phénomène principalement urbain : si le taux des crimes est élevé dans les villes, c'est qu'il existe une « masse critique » de criminels due à la taille des agglomérations. Cette « masse critique » engendre des organisations de police et de services de protection. Quelle que soit la théorie envisagée, il n'en reste pas moins que le crime est perçu comme une menace; pour d'autres, qui le subissent, il est vu comme une agression (Burnham, 1974). On peut admettre, à la suite des travaux de Harries (1974), que l'observation du crime dans l'espace répond à une logique « d'identification » dans la mesure où il s'exprime et se stabilise dans des secteurs géographiques spécifiques. C'est d'ailleurs dans ce sens que l'on peut parler de stratégies d'efficacité où l'objectif consiste à se protéger contre ce phénomène social.

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CRIMES À SHERBROOKE

La définition du crime soulève plusieurs problèmes; nous ne retiendrons ici que ceux qui sont liés aux informations que l'on possède dans ce domaine. Le code criminel définit, par consensus social, les actes illégaux; cependant, certains d'entre eux soulèvent des conflits individuels et sociaux (avortement, possession de drogue...); d'autres, bien qu'illégaux, apparaissent moins répréhensibles (évasion fiscale, crimes de « col blanc »...). D'une façon générale, les chercheurs utilisent principalement les données en provenance d'organismes gouvernementaux². À ce niveau, on doit admettre que les taux sont sous-estimés. En effet, on peut mettre en évidence deux « filtres » majeurs : l'un au niveau de la population, l'autre au niveau des polices locales. Dans le premier cas, selon le contexte, les personnes agressées peuvent, pour différentes raisons, ne pas rapporter aux officiers de police les agressions subies; dans le second cas, l'attitude de la police et les pratiques légales (différence entre interpellation et arrestation, par exemple) font que l'on sous-estime certains crimes, par exemple, les vols et les cambriolages. Par conséquent, toute étude comparative est sujette à caution (Wolfgang, 1970; Skogan, 1976). Personne n'est satisfait des données officielles mais aucun étudiant criminologue sérieux ne saurait s'en passer. À défaut d'une enquête auprès de la population, nous avons utilisé les informations fournies par le service de la police municipale de Sherbrooke. Dans ce but, nous avons relevé, à l'aide des fiches de police, les catégories détaillées des délits criminels

pour les années 1975 et 1976. La population de référence est tirée du recensement canadien de 1971.

Le tableau 1 présente la distribution statistique des crimes. Les crimes contre la propriété représentent plus de 80% du total des délits. Notons qu'au Canada, cette activité criminelle est responsable de la majorité des infractions : 65,6% du total en 1975; ce taux est supérieur à ceux de 1974 et 1971 de 8,3% et de 23,5% respectivement³. La configuration spatiale de ces infractions, de même que celle des vols, des introductions par effraction (ces catégories représentent la majorité des crimes contre la propriété), s'apparente à un T dont la base est localisée au centre-ville et dont la barre suit l'axe de la rivière Magog (figure 1). La distribution géographique est associée à quelques secteurs résidentiels dans l'ensemble des quartiers et aux secteurs à usage mixte où prédominent les entreprises commerciales et industrielles. Quant aux crimes de violence, ils ne constituent que 5% de l'ensemble des crimes. Même si les données ne sont guère comparables, notons qu'aux États-Unis ce type de crime l'emporte largement sur les crimes contre la propriété; la population à risque élevé est principalement formée de jeunes de sexe masculin de 24 ans et moins. La répartition des crimes contre la personne ne présente pas une distribution continue, le centre ville et la périphérie apparaissant plus affectés (figure 2). À première vue, il apparaît difficile de dégager les facteurs communs aux différents secteurs de dénombrement (S.D.) : la présence d'habitats unifamiliaux, d'institutions, d'immeubles à bureaux est à noter en relation avec certains délits, tels que les infractions d'ordre sexuel, les voies de fait. Pour préciser cet argument nous présenterons le profil statistique de

Tableau 1

Nombre d'infractions, Ville de Sherbrooke, 1975-1976

	Total	$\bar{x}$		min.	max.	Nombre de S.D. ¹
1. Total des crimes	4 410	35,38	3,3	4	312	124
2. Propriété	3 633	29,16	2,91	4	280	124
3. Vol	2 914	23,55	2,36	4	228	124
4. Introduction par effraction	424	3,50	0,25	1	17	120
5. Fraude	207	2,75	0,54	1	30	75
6. Tentative de vol	68	1,00	0,80	1	4	68
7. Total autres crimes	588	4,67	0,35	1	23	119
8. Dommages à la propriété	344	2,93	0,25	1	15	116
9. Méfaits	157	1,56	0,12	1	6	100
10. Actes indécents	41	0,72	0,04	1	2	57
11. Armes offensives	5	1,00	—	1	1	10 ²
12. Incendie criminel	4	0,56	0,60	1	1	8
13. Appels téléphoniques	4	1,00	—	1	1	8
14. Paix troublée	3	0,58	0,80	1	1	6
15. Total personne	230	2,21	0,20	1	11	106
16. Voies de fait	123	1,45	0,15	1	8	85
17. Infraction sexuelle	28	0,75	0,80	1	3	38
18. Menaces, chantage	28	0,70	0,50	1	2	40
19. Vol qualifié	23	0,67	0,80	1	3	34
20. Assaut	16	0,60	0,50	1	1	26
21. Tentative de vol qualifié	7	0,53	0,03	1	1	13
22. Tentative de meurtre	7	1,16	0,16	1	1	6
23. Meurtre	5	1,25	0,25	1	1	4
24. Chantage, extorsion	2	1,00	—	1	1	5

¹ S.D. : Secteur de dénombrement

² Le nombre de S.D. peut dépasser le nombre de crimes d'une catégorie lorsque leur localisation géographique diffère d'une année à l'autre.

quatre S.D. Les secteurs 169 et 255 sont localisés au centre-ville : le premier a le plus grand nombre de délits criminels; le second possède le taux le plus élevé de délits contre la propriété; les secteurs 314 et 317 se situent à la périphérie, dans le prolongement du boulevard King Ouest. Ces secteurs ont un taux élevé de délits contre la propriété. Pour chacun d'entre eux nous avons retenu 14 attributs tirés du recensement canadien de 1971 (tableau 2).

Tableau 2
Principales caractéristiques des S.D.
où les taux de crimes sont les plus élevés

	S.D. 255	S.D. 169	S.D. 314	S.D. 317
Maisons à appartements (%)	89,1	88,5	34,7	37,0
x de pièces par logement	3,0	4,0	5,0	5,0
Propriétaires (%)	1,1	5,7	56,5	55,1
Logements avec eau froide (%)	10,8	8,5	4,3	1,7
Usage partagé bain, douche (%)	13,5	—	—	—
Sans installation bain, douche (%)	2,7	5,7	1,0	—
x personnes par pièce	1,0	1,0	1,0	1,0
Population totale	385	415	930	1 100
Sex ratio (%)	673	930	840	1 037
0-14 ans (%)	2,5	14,4	29,2	35,9
65 ans et plus (%)	20,7	9,6	3,6	2,7
Langue maternelle française (%)	49,3	48,1	48,7	45,0
Revenu familial moyen (/)	7 854	5 450	8 176	11 424
Revenu total moyen (\$)	4 452	3 729	4 759	6 570

Source : Statistique Canada, recensement 1971

Les crimes de violence affectent les secteurs qui présentent un taux élevé de logements multifamiliaux, de personnes âgées et où le revenu familial moyen est relativement bas. En revanche, pour les crimes contre la propriété le schéma est différent. Peut-on admettre à ce stade l'existence de deux schémas explicatifs, l'un relatif aux crimes contre la propriété, l'autre pour les crimes de violence ? Dans quelle mesure les associations statistiques liées à ces types de crime restent-elles stables ? Pour vérifier ces hypothèses nous devons généraliser notre démarche à l'échelle de la ville.

ÉCOLOGIE FACTORIELLE ET CRIMINALITÉ

Le terme « écologie factorielle » est appliqué aux recherches qui utilisent la ville comme espace à étudier et les secteurs de recensement comme unités d'observation (Rees, 1971). L'emploi de la méthode factorielle aboutit à mettre en évidence les principales composantes, c'est-à-dire les articulations majeures selon lesquelles se structure le système spatial analysé (Racine et Reymond, 1973). En tenant compte des nombreuses études effectuées dans ce domaine et des données disponibles, nous avons retenu 37 variables qui caractérisent, selon nous, l'organisation sociale de l'espace (tableau 3). Nous avons complété cette matrice d'information à l'aide de trois variables : total des crimes, les crimes contre la propriété et les crimes de violence. Les données ont été retenues dans la mesure où leur dispersion, par rapport aux autres variables, est la moins inégale. Les résultats de l'analyse factorielle avec rotation varimax nous permettent de

Figure 1

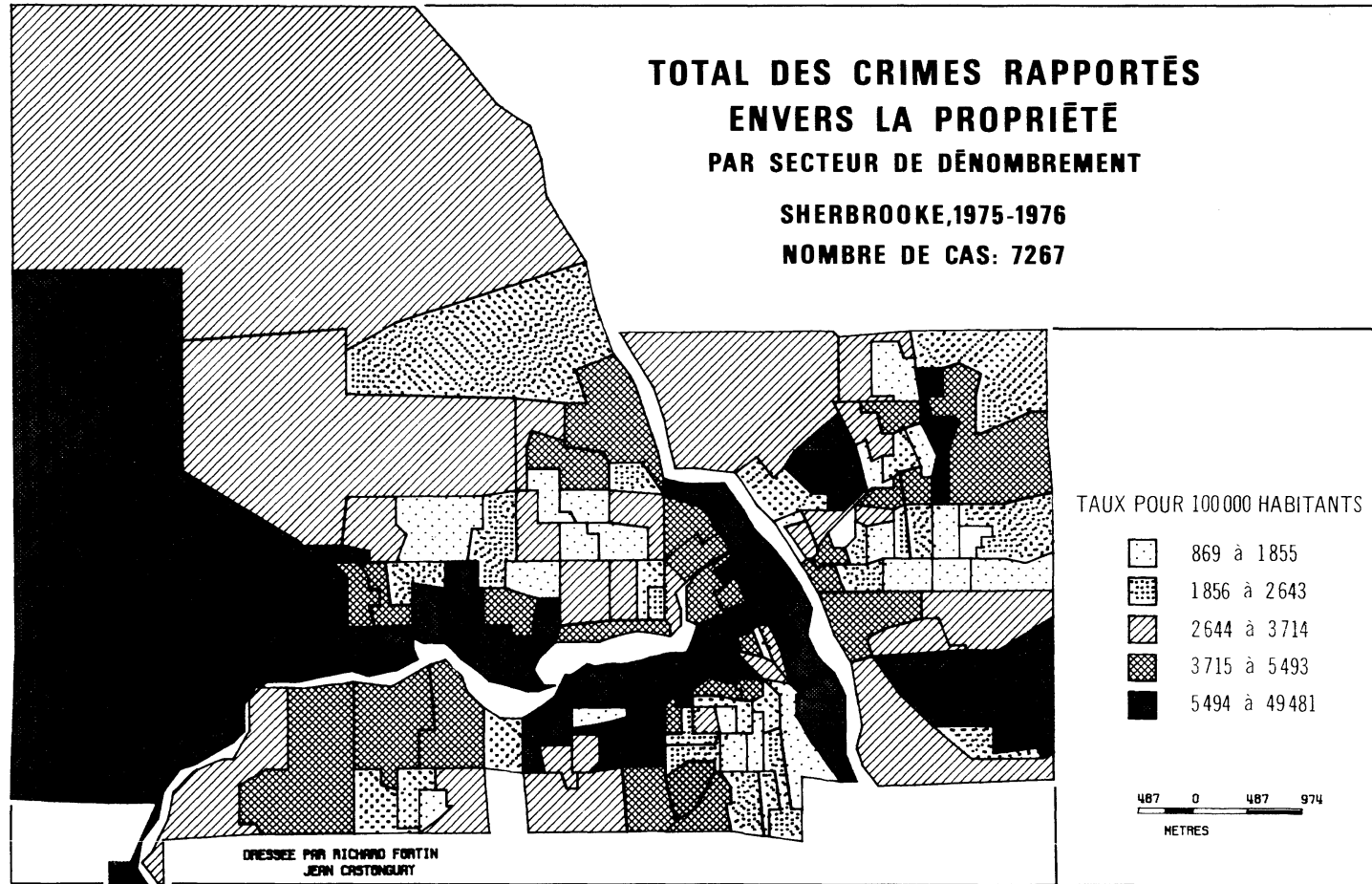


Figure 2

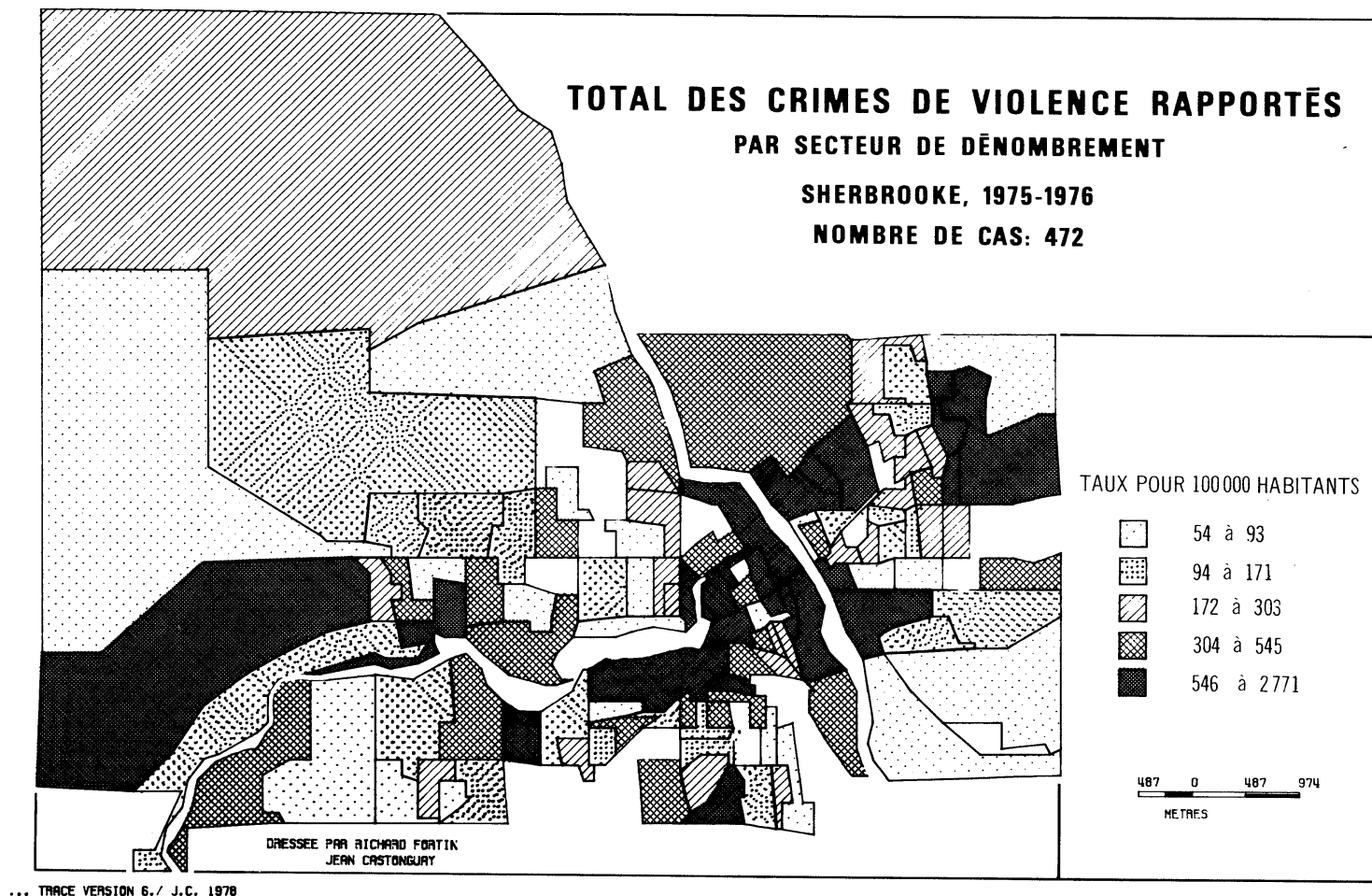


Tableau 3

Liste des variables utilisées pour l'analyse factorielle de Sherbrooke

1. Population masculine 0-14 ans (%)	20. Locataires (%)
2. Population masculine 65 ans et plus (%)	21. Maisons simples détachées et attachées (%)
3. Population féminine 0-14 ans (%)	22. Usage partagé bain et douche (%)
4. Population féminine 65 ans et plus (%)	23. Logements avec toilette (%)
5. Sex ratio (taux pour mille)	24. Revenu moyen, homme
6. Population de 15 ans et plus, mariée (%)	25. Revenu moyen, femme
7. Population de 15 ans et plus, veuf(ve) ou divorcé(e)	26. Revenu moyen familial inférieur à \$3 000 (%)
8. Population de langue maternelle anglaise (%)	27. Revenu moyen familial supérieur à \$10 000 (%)
9. Population de langue maternelle française (%)	28. Revenu moyen familial
10. Population, Autres(%)	29. Éducation, 5 ans et moins de scolarité (%)
11. Familles de 0-2 enfants (%)	30. Éducation, 11-13 ans de scolarité (%)
12. Familles de 5 enfants et plus (%)	31. Éducation universitaire avec diplôme (%)
13. Nombre de personnes par famille	32. Population active masculine (%)
14. Familles dont le chef a 25 ans et moins (%)	33. Population active féminine (%)
15. Familles dont le chef a 65 ans et plus (%)	34. Occupation, administration (%)
16. Familles formant leur propre ménage (%)	35. Occupation, médecin (%)
17. Familles dont l'épouse est à la maison (%)	36. Occupation, industrie (%)
18. Nombre moyen de pièces par logement	37. Occupation, construction (%)
19. Nombre moyen de personnes par pièce	

Note : Les variables sont tirées du recensement de 1971, Statistique Canada.

dégager trois facteurs expliquant 87% de la variance totale. Le premier facteur décrit le statut socio-économique (variance 50,5%; valeur propre 12,5%) : il s'agit d'une opposition entre d'une part, les professions libérales, administratives, les niveaux d'éducation et de revenu élevés et d'autre part, les niveaux de revenu et d'éducation faibles. Le deuxième facteur (variance 21,3%; valeur propre 5,28%) recouvre à la fois les variables décrivant les dimensions du cycle de vie et l'ethnicité. La totalité des variables relatives aux personnes âgées sont représentées sur le pôle positif ainsi que la variable langue maternelle anglaise; par contre, le pôle négatif retient les jeunes de 14 ans et moins, le sex-ratio et la variable langue maternelle française. Finalement, le troisième facteur (variance 15,21%; valeur propre 3,77%) unipolaire, ne retient que les variables relatives aux délits criminels. En d'autres termes, on doit, selon l'hypothèse d'indépendance des facteurs, retenir que les dimensions de l'espace-crime ne sauraient à première vue être associées aux dimensions qui découpent l'espace résidentiel. Ces résultats diffèrent de ceux obtenus par C.F. Schmid (1968) à Seattle, où les délits criminels étaient désagrégés selon les dimensions : statut familial et social, statut socio-économique, migration et race. Il se peut que dans le cas de Sherbrooke, ce phénomène social soit associé à des conditions locales précises qu'on ne retrouve qu'au sein d'unités géographiques spécifiques. D'autres possibilités d'explication, au regard des méthodes d'analyse, peuvent être envisagées; par exemple, le problème de la comparaison entre les données individuelles et les données compilées sur la base des secteurs statistiques, et l'affirmation selon laquelle on ne peut tirer des conclusions concernant le comportement des individus d'une population donnée sur la base des attributs qui reflètent les caractéristiques d'une population dans son ensemble. Cette question est soulevée par Robinson (1950) précisée par Menzel (1950) et revue par Berry (1971). De plus, l'on admet, en général, que l'analyse factorielle comme méthode descriptive se prête mal à la vérification expérimentale d'hypothèses, à l'inverse d'autres

techniques comme l'analyse économique et l'analyse de variance multivariée. La stratégie retenue ici consiste à élaborer des structures homogènes à partir desquelles on évaluera l'incidence de la criminalité. Celles-ci sont fondées sur les résultats de l'analyse factorielle oblique, fondée sur le critère de l'oblimin (King et Jeffrey, 1972). L'emploi de cette technique comme méthode alternative à l'analyse factorielle en composantes principales est suggéré par plusieurs auteurs, dont Haynes (1971). Le premier facteur (variance 52,4%, valeur propre 11,5%) bipolaire, identifié par les variables 1,3,13 et d'autre part, 4,7,15,16,26,29, souligne l'opposition entre la population « jeune » et la population « âgée ». Le second facteur (variance 23,1% et valeur propre 5,07%), bipolaire, permet de découvrir le deuxième élément de différenciation du système : l'opposition entre les secteurs « favorisés » : ethnie anglaise et autre, les revenus individuels et familiaux élevés, l'éducation collégiale et universitaire, les professions libérales et administratives, et d'autre part les secteurs « défavorisés » : ethnie française, éducation élémentaire, l'emploi dans la construction. Le troisième facteur (variance 15,3%, valeur propre 3,36%) souligne l'opposition entre l'habitat « multifamilial » : famille de 2 enfants et moins, femmes sur le marché de travail, et l'habitat « unifamilial » : population de 14 ans et moins, le nombre moyen de personnes par famille, maisons simples détachées et attachées. Quant au quatrième facteur (variance 9,2%, valeur propre 2,02%) il semble lié au premier facteur, dans la mesure où il accentue le profil des ménages âgés (variables 2,4,15), l'état du logement (variable 22) par rapport au profil des jeunes ménages (variables 3,5,6). La répartition géographique des pointages factoriels permet d'observer pour les premier et quatrième facteurs une opposition entre les secteurs centraux et les secteurs périphériques. Pour le second facteur, la localisation précise des quartiers « privilégiés » (à la périphérie des quartiers Est et Ouest et le quartier Nord) et pour le troisième facteur la présence des logements « multifamiliaux » (axe Ouest-Est le long des artères King et Galt, le secteur des résidences de la montagne à l'Ouest). La figure 3 résume la disposition géographique des structures sociales de l'espace urbain. Par la suite, nous avons calculé pour chacune des structures sociales, c'est-à-dire pour chacun des deux pôles des facteurs observés, la moyenne des délits criminels et les taux pour 1 000 habitants de chaque groupement (tableau 4). Les résultats montrent que les secteurs qui présentent le profil suivant : « âgé », « ouvrier », « logements en appartements », localisation au « centre-ville », ont des taux plus élevés de délits criminels quelle que soit leur nature. En d'autres termes, la criminalité n'est pas répartie au hasard dans la ville, mais semble affecter des secteurs géographiques spécifiques. Il est entendu que ces variables peuvent refléter des conditions sociales plus profondes en termes de valeur, d'attitude, de tradition et de relations sociales pour lesquelles nous ne possédons pas de données.

CONCLUSION

Affirmer que la criminalité affecte principalement des secteurs géographiques spécifiques dans la ville peut soulever un certain nombre d'interrogations qu'on ne saurait passer sous silence. Peet (1975) note que l'observation géographique du crime met en évidence un espace de « mécontentement » ou de « contradiction » qui est profondément enraciné dans le système social et, par conséquent, cette observation devrait inclure l'analyse des « causes ». Cet argument soulève plusieurs niveaux de réponses exprimés par Harries (1975), Lee (1975) et Philipps (1975). Notons que dans cette étude les informations étaient relatives à la localisation de l'acte criminel et non à celle de l'auteur de l'agression. Par conséquent, on ne saurait répondre à l'argument avancé par R. Peet (1975, p. 279) selon lequel une meilleure intégration des « minorités » à l'intérieur du système social éliminerait les « causes » de la criminalité. Par contre, la « centralité » observée dans les

Figure 3

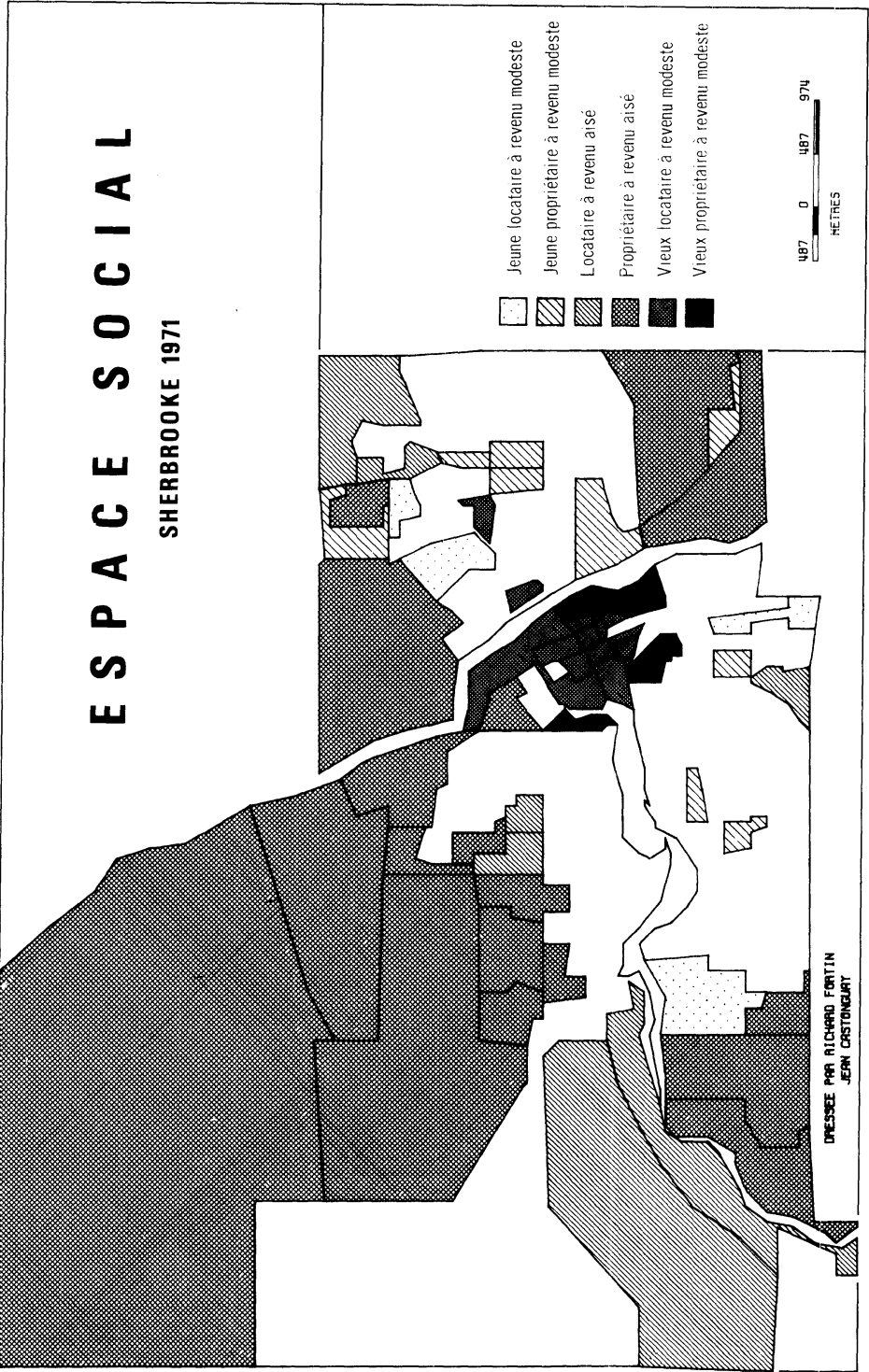


Tableau 4

Moyenne des délits criminels et taux pour 1 000 habitants, Sherbrooke

	Total des Crimes	Crimes contre la propriété	Crimes de violence	Revenu familial moyen (dollars)
<i>Facteur 1 : cycle de vie</i>				
Population « jeune » (+)				
Moyenne	91,15(20)	78,15(20)	3,6 (18)	7 194
Taux/1 000 habitants	108,8	94,0	4,2	
Population « âgée » (-)				
Moyenne	129,0 (14)	106,0 (14)	8,1 (12)	4 893
Taux/1 000 habitants	251,1	204,7	13,6	
<i>Facteur 2 : statut socio-économique</i>				
« Bourgeois » (cadres)				
Moyenne	53,6 (25)	42,6 (25)	2,28(20)	10 946
Taux/1 000 habitants	71,6	56,6	3,2	
Ouvrier				
Moyenne	78,7 (35)	63,7 (35)	6,72(29)	4 979
Taux/1 000 habitants	134,8	106,8	8,4	
<i>Facteur 3 : logement</i>				
Habitat unifamilial (+)				
Moyenne	89 (28)	76,5 (28)	5,4 (28)	5 496
Taux/1 000 habitants	134,1	115,1	7,9	
Habitat unifamilial				
Moyenne	66,8 (24)	53,0 (24)	5,4 (19)	8 023
Taux/1 000 habitants	92,3	73,0	5,4	
<i>Facteur 4 : dimension familiale</i>				
Banlieues (+)				
Moyenne	90,3 (21)	77,3 (21)	3,78(19)	9 279
Taux/1 000 habitants	103	88	3,0	
Centre-ville (-)				
Moyenne	129,8 (13)	104,0 (13)	8,83 (12)	4 866
Taux/1 000 habitants	237	189	15,7	
Ville				
Moyenne	71,1	58,3	4,4	
Taux/1 000 habitants	55,1	45,4	3,0	

variations géographiques du crime suggère plusieurs hypothèses. Il se peut que le centre-ville attire les criminels potentiels ou que la « centralité » soit le lieu géographique de concentration d'une population de non-résidents et le siège « d'opportunités » criminelles. Ceci expliquerait les taux élevés des crimes de violence au centre-ville par rapport à la périphérie⁵. Cependant, il faut noter que certains groupes de population résidant dans le centre ont plus de chance d'être des victimes de la criminalité. Doit-on en conclure avec l'auteur qu'une protection plus efficace constitue une « diversion » dans la mesure où elle aboutit à développer une organisation répressive ? Il m'apparaît difficile d'admettre une formulation aussi générale à caractère « politique » suggérant un changement profond du système social (Brown et Howes, 1975, Tutt, 1977). Parmi les autres critiques majeures, soulignées par Peet (1975, p. 278) notons celle qui porte sur la « neutralité » de l'information statistique. Quinney (1966) remarque par exemple que la diminution ou l'accroissement d'une catégorie de délit dans une société reflète le ou les groupes en conflit avec d'autres groupes. En d'autres termes, la différenciation criminelle renvoie à celle du pou-

voir. Nous ne mésestimons pas le fait que le crime soit un produit social, culturel ou d'une façon plus précise, que la justice définisse la criminalité. Que le délit des « cols blancs » soit sous-estimé, par exemple, est un « fait »; le manque d'informations et par conséquent la faiblesse des recherches dans ce domaine est aussi un « fait », mais doit-on ignorer les délits contre la propriété qui constituent plus des trois-quarts de l'ensemble des crimes, ou doit-on en conclure que ce délit constitue une forme de justice « redistributrice »⁶. D'une façon générale, on note qu'une classification plus élaborée des délits permet de mieux différencier les groupes sociaux de délinquents; par exemple : vols de voiture (jeunes de milieux défavorisés), conduite d'automobile sans permis de conduire (jeunes de milieux favorisés) ; à l'inverse, on admet qu'une classification précise du crime peut aboutir à une réduction trop simple, trop étroite de la criminalité (Ferdinand, 1966). Selon nous, la géographie du crime peut être fondée sur deux propositions : la première est que les géographes devraient posséder une connaissance systématique de la recherche effectuée par d'autres chercheurs des sciences connexes, par exemple sur l'organisation de l'espace défensif (Newman, 1972)⁷; en second lieu les géographes devraient pouvoir en déduire des définitions, des cadres théoriques ou concevoir un paradigme pouvant générer une démarche de recherche dans ce domaine.

NOTES

¹ Alors que les sociologues contemporains tirent de l'analyse des statistiques de la criminalité une surévaluation de la criminalité ouvrière et des basses classes en général, relativement à celle des classes supérieures, les observations socialistes du XIX^e siècle en tirent l'idée d'une sous-évaluation systématique dans la mesure où elles sous évaluent par là même l'étendue du paupérisme et de la lutte des classes.

² Au Canada, il s'agit de la section judiciaire de Statistique Canada.

³ Statistiques de la criminalité et de l'application des règlements de la circulation (1975), catalogue 85.205 (annuel), Statistique Canada. Dans cette brochure, on peut relever les variations des catégories de crime dans le temps.

⁴ Le F.B.I. utilise 29 catégories d'infractions; au Canada, depuis 1973, il y en a 90. Les données citées dans le texte proviennent du Federal Bureau of Investigation, *Uniform Crime Reports, 1971*, U.S. Department of Justice, Washington D.C., 1972.

⁵ L'importance des crimes de violence au centre-ville laisse supposer que les actes sont commis envers les services et les commerces, faute de données désagrégées selon ces items. Il y aurait lieu de rapporter les délits au nombre de commerces et de services au détriment de la population locale.

⁶ Si l'on commence à effectuer des recherches dans ce domaine, les difficultés ne sauraient être ignorées par les chercheurs. On peut se reporter à l'ouvrage de Bequai (1978) et de Parker (1976).

⁷ L'étude de Newman (1972) porte sur la relation entre la criminalité et la planification urbaine, hypothèse suggérée par J. Jacob dans son ouvrage « *The Death and Life of Great American Cities* ». L'auteur essaie de vérifier cette hypothèse en comparant les taux de criminalité des tours d'habitation à New York puis à Sheffield (Angleterre). Mawby (1977) fournit un commentaire critique de la méthodologie et des résultats; voir de même MacFarlane (1975).

BIBLIOGRAPHIE

- ANGEL, R.C. (1947) The Social Integration of American Cities of More than 100 000 population. *American Sociological Review*: 335-342.
- BEQUAL, A. (1978) *White Collar Crime: a 20th-Century Crisis*. Lexington, Mass., Lexington Books, 186 p.
- BERRY, B.J.L. (1971) The Logic and Limitations of Comparative Factorial Ecology. *Economic Geography*, 47:209-219.
- BOGGS, S.L. (1965) Urban Crime Patterns. *American Sociological Review*, 30:899-908.
- BORDUA, D.J. (1958-1959) Juvenile Delinquency and Anomie, an Attempt at Replication. *Social Problems*, 6:230-238.
- BROWN, J. et HOWES, G. (1975) *The Police and the Community*. Lexington, Mass., Lexington Books, 106 p.
- BURGESS, R.L. et AKNESS (1966) A Differential Association Reinforcement Theory and Criminal Behaviour. *Social Problems*, 14:128-147.

- BURNHAM, D. (1974) Most Call Crime Worst City III. *The New York Times*, 16 janvier:1.
- CHELTON, R.J. (1964) Continuity in Delinquency Area Research, a Comparison of Studies in Baltimore, Detroit, Indianapolis. *American Sociological Review*, 29:71-83.
- CLOWARD, R.A. et OHLIN, L.A. (1961) *Delinquency and Opportunity*. Glencoe, Ill., Free Press.
- COHEN (1955) *Delinquent Boys*. Free Press, Glencoe Ill.
- EINSTADTER, W. (1969) The Social Organization of Armed Robbery. *Social Problems*, 17:64-83.
- FERDINAND, T.N. (1966) *Typologies of Delinquency: a critical analysis*. New York, Random House, 246 p.
- FISHER, C. (1976) *The Urban Experience*. New York, Harcourt, Brace, Jovanovich Inc., 309 p.; voir en particulier le chapitre 4, 88-97.
- GEORGES, D. (1978) *The Geography of Crime and Violence*. Association of American Geographers, Resource Paper No. 78/1.
- HANSON, P.O. et BOEHNKE, B. (1976) *The Spatial Analysis of Crime: a bibliography*. Monticello, Illinois, Council of Planning Librarians, Bibliography No. 1166.
- HARRIES, K.D. (1974) *The Geography of Crime and Justice*. New York, McGraw Hill, 125 p.
- HARRIES, K.D. (1975) Rejoinder to R. Peet « The Geography of Crime: a Political Crime ». *The Professional Geographer*, 27:280-283.
- HAYNES, K.E. (1971) Spatial Change in Urban Structure: Alternative Approaches to Ecological Dynamics. *Economic Geography*, 47:324-335.
- KING, L. et JEFFREY, D. (1972) City Classification by Oblique Factor Analysis of Time Series Data. In BERRY, B.J.L. (1972) *City Classification Handbook: Methods and Application*. New York, J. Wiley, 211-224.
- LANDER, E. (1968) Ecological Studies of Delinquency, a rejoinder to R.A. Gordon. *American Sociological Review*, 33:594-597.
- LEE, Y. et EGAN, F. (1972) The Geography of Urban Crime: The Spatial Pattern of Serious Crime in the City of Denver. *Proceedings*, Association of American Geographers, 59-64.
- LEE, Y. (1975) A Rejoinder to "Politics of Crime: a Political Critique". *The Professional Geographer*, 27:284-285.
- LOTTIER, S. (1938) The Distribution of Criminal Offenses in Sectional Regions. *Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science*, 29:37-50.
- LUND, A.W. (1930) Some Ecological Patterns of Community Disorganization in Honolulu. *American Journal of Sociology*, 36:206-220.
- MAWBY, R.I. (1977) Defensible Space: a Theoretical and Empirical Appraisal *Urban Studies*, 14:169-179.
- MENZEL, H. (1950) Comment on Robinson's Ecological Correlations. *American Sociological Review*, 15:674.
- MAC FARLANE, D. (1975) *Crime Prevention: a Selected Bibliography*. Toronto, Centre of Criminology, Community of Toronto, 78 p.
- NEWMAN, O. (1972) *Defensible Space*. New York, MacMillan.
- OGBURN, W.F. (1935) Factors in the Variation of Crime Among Cities. *Journal, American Statistical Society*, 20:12-13.
- PARKER, D.B. (1976) *Crime by Computer*. New York, Scribner, 308 p.
- PEET, R. (1975) The Geography of Crime: a Political Crime. *The Professional Geographer*, 27:277-280.
- PHILIPPS, P.D. (1975) Radical Geography, Relevance and the Geography of Crime. *The Professional Geographer*, 27:283-284.
- POLK, K. (1967) Juvenile Delinquency and Social Areas. *Social Problems*, 14:214-217.
- PYLE, G.F. (1974) *The Spatial Dynamics of Crime*. Chicago, The University of Chicago, Department of Geography, Research Paper No. 159.
- QUINNEY, R. (1966) Structural Characteristics of Population Areas and Crime Rates in the U.S. *Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science*, 57:45-52.
- RACINE, J.B. ET REYMOND, H. (1973) *L'analyse quantitative en géographie*. Paris, Presses Universitaires de France. Le géographe. 12. 316 p.
- REES, P.H. (1971) Factorial Ecology: an Extended Definition, Survey and Critique of the Field. *Economic Geography*, 47:220-233.
- REPETTO, T.A. (1974) *Residential Crime*. Cambridge, Mass., Ballinger Publishing Co., 162 p.
- ROBINSON, W.S. (1950) Ecological Correlation and the Behaviour of Individuals. *American Sociological Review*, 15:551-557.
- SCHMID, C.F. (1968) Urban Crime Areas. *American Sociological Review*, Part I:527-542, Part II:655-678.
- SCHMITT, R.C. (1956) Density Delinquency and Crime in Honolulu. *Sociology and Social Resources*, 41:274-276.
- SCHVESSLER, K. (1962) Components of Variation in City Crime Rates. *Social Problems*, 9:314-325.

- SCOTT, P. (1972) The Spatial Analysis of Crime and Delinquency. *Australian Geographical Studies*, 10:1-18.
- SKOGAN, W.G. (1976) Crime and Crime Rates. In SKOGAN, W.C. (1976) *Sample Surveys of the Victims of Crime*. Cambridge, Mass, Ballinger Publishing Co., 105-121.
- SUTHERLAND, E.M. et CRESSEY, D.R. (1947) *Principles of Criminology*. Philadelphie, Lippnedt, 1^{re} édition, 1939.
- SUTTLES, G.D. (1972) *The Social Construction of Communities*. Chicago, The University of Chicago Press, 278 p.
- TAFT, D.R. (1966) Influence of the General Culture on Crime. *Federal Probation*, 30:16-23.
- TUTT, N. (1977) *Alternative Strategies for Coping with Crime*. Oxford Angleterre, Blackwell, 230 p.
- WHITE, C.R. (1932) The Relation of Felonies to Environmental Factors in Indianapolis. *Social Forces*, 10:498-513.
- WOLFGANG, M.E. (1970) Limitations in the use of Official Statistics. In GUENTHER, A.L. (1970) *Criminal Behaviour and Social System*. Chicago, Rand McNally and Company, 65-66.
- ZEHR, H. (1976) *Crime and Development of Modern Society Patterns of Criminality in XIX in Germany and France*. Londres, Croom, Eln, Rowman and Littlefield, 236 p.